



**N°56 - CIRCULAIRE BRANCHES REGROUPEES DU CRISTAL,
VERRE A LA MAIN ET VITRAIL** *Le 29 avril 2021*

Négociation de misère sur les salaires conventionnels !

Depuis la fusion entre les quatre conventions collectives, celle du verre à la main, du vitrail, du chalumeau mécanique et de l'union des métiers du verre, les négociations salariales sont devenues un simple lieu de rencontre (obligatoire pour le patronat) puisque les représentants de l'UMV (union des métiers du verre) préfèrent se donner le temps d'ici à 2022, pour rattraper son retard en matière de salaires, retard accumulé au fil des années qui est de leur fait. Résultat pour 2021, des propositions indignes pour ne pas dire plus.

Force Ouvrière ne peut bien entendu se contenter de propositions au rabais du fait d'une fusion de quatre champs conventionnels qui a fait défaut par le passé.

Dans nos revendications, nous demandons que l'ancienneté soit revue à la hausse : 17 ans 17 %, 19 ans 19 %, 21 ans 21 %, la mise en place d'un treizième mois conventionnel afin que la grille salariale redevienne attractive. Force est de constater que le patronat, fidèle à lui-même, adopte la même posture chaque année en temporisant cette négociation.

Après avoir pleuré toutes les larmes de leurs corps, les patrons, la mort dans l'âme, ont donc jeté quelques miettes sur la table des négociations, tout en espérant la signature des éternels marathoniens du stylo qui se contentent toujours du peu qu'on leur donne !

Ainsi, les patrons ont proposé une augmentation de 0,9% sur l'ensemble de la grille alors que nous revendiquons 1,5% d'augmentation sur tous les coefficients de même que sur le SMP.

Coefficient	SMG mensuel	Coefficient	SMG mensuel
100	1555,50		
115	1562,15	275	2172,20
125	1567,27	290	2311,46
135	1576,32	315	2518,63
145	1595,61	330	2784,10
160	1624,53	345	3234,84
175	1653,71	385	3302,65
190	1682,39	440	3524,09
205	1713,02	490	3926,17
220	1741,99	550	4372,71
230	1761,28	660	5109,92
245	1893,67	770	5847,04
260	2032,93	880	6584,21

Avec un écart aussi important entre nos propositions et celles des patrons, inutile de vous dire que notre organisation syndicale ne sera pas signataire de cet accord.

Souhaitons que 2022 soit l'année de redémarrage d'une véritable négociation salariale.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90

Email : secretariat@fedechimie-fo.fr - <http://www.fedechimie-fo.fr>